

L'HÔTÂ



Attention : vous avez devant vous une reproduction partielle de l'ouvrage *L'Hôtâ* N° 16 – 1992

Si vous désirez prendre connaissance de l'intégralité des ses articles, vous avez la possibilité de commander ce numéro auprès du secrétariat : commandes@aspruj.ch

Pour la table des matières complète de ce numéro, consultez notre site internet, rubrique archives

www.aspruj.ch

SOMMAIRE

Des changements à la rédaction de L'Hôtâ par Pierre Froidevaux	5
Pêle-mêle de réflexions et de préoccupations par Pierre Froidevaux	7
Les fontaines de Chevenez par Michel Hauser	13
La Saint-Martin par Yves Gigon	25
Lexicographie patoise Les glossaires jurassiens par Pierre Henry	33
La vannerie par Georges Schindelholz	43
Le moulin oublié de Montsevelier par Robert Fleury	49
Coutumes au jour des Rois par Maurice Bidaux	59
Un contrat d'apprentissage d'horloger au XVIII^e siècle par Philippe Froidevaux	65
Une éolienne aux Franches-Montagnes en 1910 par Roger Châtelain et Yves Gigon	68
Marché-Concours de Saignelégier par Pierre Froidevaux	71

Couverture : Course campagnarde à quatre chevaux. Marché-Concours de Saignelégier 1983. (Photo Pierre Froidevaux)

L'Hôtâ est publié par l'Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien (ASPRUJ). La revue est remise sans supplément à chaque membre qui s'acquitte de la cotisation.

Comité de rédaction

Rédacteur responsable : Yves Gigon, Beaupré, 2900 Porrentruy.

Membres : Robert Fleury, employé d'Etat, 2802 Develier ;

Anne-Marie Steullet, journaliste, 2740 Moutier.

Prix du numéro : Fr. 25.—.

La responsabilité des articles incombe aux auteurs.

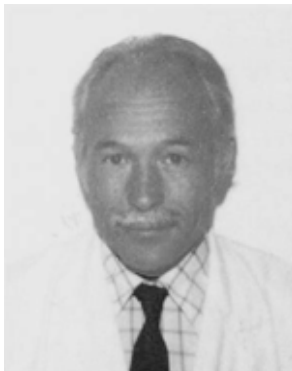
DES CHANGEMENTS À LA RÉDACTION DE L'HÔTÂ



Après avoir travaillé six ans à la rédaction de L'Hôtâ, Monsieur l'abbé Georges Schindelholz a souhaité être déchargé de cette responsabilité qu'il assumait avec beaucoup de talent. Ce n'est pas l'intérêt à l'ouvrage qui est venu à manquer; ce sont des charges nouvelles qui ont obligé Monsieur l'abbé à abandonner un travail qu'il aimait, pour réserver ses énergies aux trois paroisses qu'il dessert.

Monsieur l'abbé a été pour le comité un fidèle collaborateur, très intéressé aux traditions populaires et à l'histoire du Jura. Il avait trouvé dans la rédaction de L'Hôtâ une tribune pour exprimer haut et fort tout ce qui sentait bon le terroir; il le faisait avec plaisir et pour notre plaisir. Il est un de ces éternels curieux qui, toute leur vie, posent des questions et découvrent chaque jour quelque chose de nouveau pour en faire profiter les autres, Dans le comité, ses avis étaient écoutés et ses conseils appréciés. L'Association a profité de sa

compétence pour améliorer l'organisation de la rédaction, mais aussi la présentation et le contenu de L'Hôtâ. Pour tout cela, merci Monsieur l'abbé., et surtout, ne nous oubliez pas.



C'est avec son enthousiasme légendaire que Monsieur Yves Gigon a accepté de reprendre le poste laissé vacant par Monsieur l'abbé Schindelholz. C'est une tâche qui ne laisse aucun répit et pousse à la recherche d'auteurs disposés à transmettre les trésors cachés de nos traditions populaires. Monsieur Gigon est membre fondateur de l'ASPRUJ. Né au Noirmont, il a fait ses études à Porrentruy et, très tôt, a été choisi pour entrer au Directoire d'une grande entreprise d'horlogerie à Bienne. Depuis quelques années, il s'est retiré à Beaupré près de Porrentruy. Monsieur Gigon est une personnalité bien connue du Jura historique tant par ses activités professionnelles que par son inlassable dévouement aux mouvements culturels et sociaux du Jura. Il a pris sa tâche de rédacteur très à cœur; il apporte un souffle nouveau à l'équipe rédactionnelle de L'Hôtâ, et au comité qui se réjouit de profiter de ses connaissances, de ses expériences et de ses grandes qualités de communicateur. Pour le comité, c'est aussi un plaisir de rendre un vibrant hommage aux talents de Madame Anne-Marie Steullet, de Mou-tier,

et de Monsieur Robert Fleury, de Develier, qui collaborent depuis de nombreuses années à la rédaction de L'Hôtâ. Dans chaque ouvrage, on trouve leurs publications toujours intéressantes et appréciées des lecteurs. Nous les en remercions et souhaitons profiter encore longtemps de leurs talents et de leur dévouement.

Le comité

PÊLE-MÊLE

DE RÉFLEXIONS ET DE PRÉOCCUPATIONS

1. Intégrer une construction dans le site

Les lois fédérales et cantonales prescrivent que toute nouvelle construction doit s'intégrer au site, et tenir compte de l'environnement. Mais comment faut-il se comporter lorsque les bâtiments voisins ont une architecture ni uniforme, ni satisfaisante? Où est la référence? On pourrait imaginer que toute construction ayant une qualité architecturale reconnue serve de référence à d'autres constructions ; une telle proposition implique des dispositions d'ordre esthétique, soit par des décrets, soit par des jugements administratifs. Exemple: à Muriaux les autorités et les commissions se réfèrent au Musée de l'automobile pour autoriser une nouvelle construction alors qu'elles pouvaient se référer à l'architecture locale traditionnelle. Qui choisit et impose la référence ?

2. Routes, chemins, dévestitures

Jusqu'à la fin de ce XX^e siècle et probablement au-delà, on construira dans le Jura des routes modernes pour remplacer celles qui existent : Glovelier - La Ferrière ; Laufon - Delémont ; La Transjura-ne, et aussi des chemins communaux et des dévestitures agricoles. Les voies de

communication avec les accessoires qui y sont liées sont des composantes du paysage et des sites. La Confédération en a reconnu l'importance et dorénavant les routes seront considérées comme des éléments culturels au même titre que les constructions traditionnelles. Il en résulte que le respect, la conservation et l'aménagement harmonieux des sites traversés par des voies de communication doivent aller de pair avec l'encourage-

ment à construire des ouvrages de grande qualité esthétique. Chaque talus, chaque mur, chaque pont devrait être une œuvre d'art insérée dans son environnement. Le soleil, la pluie, les plantes, l'herbe, la mousse sauront-elles corriger les maladresses de l'homme et donner un peu de douceur aux ouvrages techniques construits en béton ? La route à travers Develier, le sous-voie de Soyhières, les talus de La Roche en seront les témoins. (...)



Cortébert, Ferme de 1809 qui, par son volume et le traitement de la façade sud, a repris les caractéristiques des fermes construites 150 ans plus tôt.

LES FONTAINES DE CHEVEVEZ

S'il n'est de rivière apparente¹ à Chevevez, l'eau, toutefois, est présente en chaque quartier du village. Plusieurs fontaines y subsistent en effet, qui affirment le caractère rural, bien manifeste encore, de cette localité de Haute-Ajoie. Toutes de forme oblongue, elles se rattachent donc à la typologie dominante des fontaines villageoises en pays jurassien, ce qui vaut en l'occurrence d'être souligné sachant qu'un peu plus à l'ouest, à Grandfontaine, à Damvant surtout, et par delà la frontière française, se trouvent des fontaines de plan circulaire. Certaines des fontaines de Chevevez se distinguent du reste par leur longueur exceptionnelle, résultat de la juxtaposition de plusieurs bassins en enfilade².

La rénovation de ces fontaines, entreprise et menée à bien en 1991-1992, incitait à s'enquérir de leur histoire. Celle-ci, en fait, ne se laisse pas cerner aisément. Ni dates ni inscriptions, qui pourraient orienter la recherche, ne figurent sur les fûts ou les bassins, sauf en deux cas particuliers³. Aux archives, les procès-verbaux de délibérations des autorités locales gardent la trace de divers projets, dont on ne peut toutefois établir toujours s'ils ont en définitive été réalisés ou non, même en faisant la confrontation avec les comptes communaux. Quant à ces derniers, ils sont certes prodigues de renseignements, dans la mesure où les fontaines ont été de maints travaux d'entretien ou de réparation, des plus minimes aux

plus conséquents, mais ils sont souvent libellés de manière telle qu'il n'est plus possible de faire le départ entre les diverses fontaines. Qui plus est, les appellations des lieux-dits ou des fontaines ont parfois changé au cours du temps, et certaines des installations ont été supprimées, d'autres déplacées. A vouloir faire l'historique de fontaines villageoises, l'on s'expose donc vite au risque d'être « noyé » en son sujet ! Aussi ne prétendra-t-on poser ici que quelques jalons...

Bois, pierre et métal

Les nombreuses sources qui jaillissent du flanc de la montagne, au sud de Chevevez, et dont certaines ont permis l'installation de plusieurs moulins aux abords et au cœur même du village⁴, ont probablement servi aussi de longue date à l'alimentation de la localité en eau potable. Il n'apparaît pas, en effet, que des puits collectifs aient existé comme à Damvant ou Fahy, et rares étaient les maisons à posséder un puits domestique⁵. En tout cas, des fontaines devaient exister déjà au village au début du XVIII^e siècle, puisqu'en 1729, il est dit du moulin du bas du village qu'il a pour avantage sur celui du milieu de recevoir « le dégoût des fontaines »⁶. Les quelques livres de comptes qui subsistent de cette époque attestent du reste de l'existence de la charge de fontainier; ainsi,

dans les années 1750-1760, c'est le dénommé Jean Valley qui l'assume, avec 12 livres pour salaire annuel. Ces comptes prouvent aussi qu'un réseau de conduites d'eau en bois est entretenu ou se constitue: en 1761, Jean-Pierre Steulet est rétribué « pour avoir percé la quantité de cent et six tuyaux pour les fontaines pendant l'année », puis, en 1763, la commande est de 127 tuyaux⁷. La période révolutionnaire ne changera rien aux pratiques en la matière, attendu que l'on continue de pourvoir aux mesures d'entretien courant et que l'on paraît même procéder à de nouvelles installations, notamment dans le quartier dit « Le Coin des Moulins »⁸.

Ces fontaines, assurément, étaient en bois, probablement creusées dans des troncs de chêne. Le recours à la pierre s'opérera progressivement, durant le deuxième quart du XIX^e siècle. En 1826, l'autorité locale, considérant que le bois est cher et peu durable, décide de faire confectionner en pierre la fontaine du milieu du village; elle solh'cite à cet effet Richard Theubet, de Fahy, « vu que les bans de sa carrière offrent et présentent assez de force et que cette pierre a la réputation de se soutenir à la gelée »⁹. Il ressort des comptes communaux que cet artisan travaillera en fait à plus d'une fontaine: s'il reçoit l'année même de son engagement un acompte de 145 livres pour confection de trois bassins, il est gratifié, l'année suivante, d'un acompte « sur (...) »

UNE TRADITION POPULAIRE BIEN VIVANTE EN AJOIE

Le calendrier liturgique situe la fête de saint Martin le 11 novembre, mais en Ajoie on célèbre la Saint-Martin le deuxième dimanche suivi du lundi, après la Toussaint. Dans son livre *Villars en Haute-Ajoie*, Maurice Bidaux nous dit qu'autrefois «on faisait la Saint-Martin» à cent kilomètres à la ronde. Actuellement l'Ajoie et surtout la Haute-Ajoie est le dernier endroit ayant conservé cette tradition.

Qui est saint Martin? Il venait de Pannonie (Hongrie) et servait en tant qu'officier dans l'armée romaine. Un jour qu'il se trouvait aux portes d'Amiens, le militaire rencontre un mendiant grelottant sur le bord de la route, Martin coupe son manteau en deux et en donne la moitié au pauvre homme.

En 361, le futur saint Martin s'établit dans les ruines de la ville gallo-romaine de Ligugé près de Poitiers. Devenu disciple de saint Hilaire, évêque de cette ville et «docteur» de l'Eglise latine d'Occident, Martin passe près de dix ans dans le Poitou. Sa foi, sa charité le font connaître et les habitants de Tours, en 370, viennent le prier de devenir leur évêque ; il fonde près de cette ville, le monastère de Marmoutier.

Saint Martin meurt à Candès sur les bords de la Loire, en 397. Les moines de Ligugé et de Marmoutier se disputent son corps. Les Tourangeaux profitant du sommeil des Poitevins déposent le cadavre dans une barque et regagnent leur vil-



Préparation des boyaux qui serviront pour la saucisse et le boudin.

le. Un miracle s'opère alors : sur le passage du corps, et bien que l'on soit en novembre, les arbres verdissent, les plantes fleurissent, les oiseaux chantent; c'est

l'été de la Saint-Martin, Cette riche existence se situe à une des périodes charnières de notre civilisation. L'empire romain touche à sa fin et dans le même (...)

RECETTES DES TROIS PRINCIPAUX PLATS DE SAINT-MARTIN

Chaque famille possède ses recettes, héritage précieusement transmis de mères en filles. On trouvera ci-après un exemple de recettes du boudin, de la gelée de ménage et du gâteau à la crème.

BOUDIN À LA CRÈME

500 g de panne
OU 500 g de saindoux

Emincer, faire fondre et filter.

2 kg de poireaux émincés
1 kg d'oignons hâchés
A volonté : feuilles de sauge fraîches,
persil ou marjolaine
laurier, girofle, etc.

Faire étuver les légumes et les herbes hachées dans la graisse à feu doux, sans laisser brunir, pendant 2 à 3 heures.

1 morceau de beurre

Ajouter. Retirer du feu.

La cervelle du porc

Laver, peler, hacher. Ajouter aux légumes.

3 litres de sang de porc

Filter.

1 à 2½ litres de crème

Mélanger au sang.

Sel, poivre

Ajouter aux légumes encore chauds. Assaisonner.
Bien mélanger le tout.

Remplir les boyaux, les attacher.

Cuisson

Mettre une assiette au fond d'une marmite pour éviter que les boudins attachent et sautent. Recouvrir d'eau chaude. Saler. Disposer 6 à 8 boudins. Les faire cuire à feu doux jusqu'à ce qu'ils remontent à la surface (20 à 30 minutes).

Les boudins sont généralement servis grillés.

Remarques: C'est dans la préparation du boudin que les proportions et les ingrédients diffèrent le plus d'une famille à l'autre.

Ici, on mettra de la crème et du lait mais pas de beurre ; là, ce sera beaucoup de crème et un peu de beurre ; ailleurs, on ne lésinera pas sur la crème, ni sur le beurre.

Chaque cuisinière a ses assaisonnements favoris (herbes et épices).

Cette variété créa la saveur particulière de chaque boudin « maison ». (...)

LES GLOSSAIRES JURASSIENS

Le déclin inéluctable du patois n'a pas laissé insensible l'Assemblée constituante jurassienne. En 1977, elle inscrit, dans la Constitution de la République et Canton du Jura, la défense et l'illustration du patois. Comme cette disposition de l'article 42 ne semblait pas suivie d'effets, le député Gaston Brahier — il devait devenir ministre de l'Éducation — interpela le Gouvernement en 1981. Il constatait alors que « le patois, parlé pendant plusieurs siècles, disparaissait de plus en plus, et que ce remarquable héritage de nos pères ne sera bientôt plus qu'un vague souvenir si, dans les dix prochaines années, des efforts conjugués de l'État et des communes n'étaient pas consentis pour le mettre en valeur ».

Dans sa réponse, le Gouvernement ne cachait pas « les difficultés à ranimer la pratique du parler ancestral qui ne subsiste que très localement, là où des traditions paysannes survivent à grand-peine ». Néanmoins, il soulignait que « le patois mérite incontestablement d'être conservé mais aussi, dans toute la mesure du possible, revivifié ». C'est à quoi s'employaient les amicales de patoisants qui, notamment, éditent des fascicules pour l'apprentissage du patois.

Des leçons de patois ont été diffusées sur les ondes de Fréquence Jura, des cours de patois sont organisés par l'Université populaire, un instituteur a même introduit des heures facultatives de pa-

tois dans sa classe, mais cette dernière expérience est restée sans lendemain.

De telles entreprises ne se conçoivent pas sans un ouvrage de référence. Ce livre, c'est le *Glossaire des patois de l'Ajoie et des régions avoisinantes*, de Simon Vatré. Publié en 1947 par la Société jurassienne d'Emulation, il a été réédité à deux reprises : en 1986 et en 1991. Le succès rencontré par ces réimpressions atteste non pas d'un renouveau du patois — ne rêvons pas ! — mais d'un intérêt grandissant pour la langue de nos ancêtres. Il m'a incité à consulter les sources de Vatré et à recenser les dictionnaires patois inédits de ses prédécesseurs, ainsi que les travaux ultérieurs.

Le Glossaire romand

Avant d'inventorier les glossaires jurassiens, on ne saurait ignorer le *Glossaire des patois de la Suisse romande*, en cours de publication depuis 1924. C'est le dictionnaire le plus complet et le plus sûr. Le plus complet parce qu'il recense les patois de 71 localités vaudoises, 56 valaisannes, 24 genevoises, 43 fribourgeoises, 21 neuchâteloises, 18 du Jura méridional et 26 du canton du Jura. C'est aussi le plus sûr parce qu'il a été rédigé par des lexicographes hautement spécialisés. Les rédacteurs du Glossaire romand ont bénéficié de la collaboration de nombreux correspondants jurassiens

(voir la liste dans *l'Almanach catholique du Jura*, 1992, page 112).

Les glossaires manuscrits cités dans cet article ont été intégrés au fichier général, mais deux dialectologues méritent une mention spéciale pour leur importante contribution. Il s'agit d'Arthur Rossât, pour son *Glossaire de Develier* comprenant quelque 10000 fiches, et d'Ernest Tappolet. Ce lexicographe a élaboré le *Glossaire de Prêles* (4000 fiches, de 1907 à 1908); on lui doit aussi quelque 2000 fiches sur les patois des districts de Courtelary et de Moutier (1889 à 1903) et environ 2000 fiches sur le patois des Franches-Montagnes (1909)¹.

Le *Glossaire des patois de la Suisse romande* présente un seul « défaut » ou plutôt une seule carence: il n'en est qu'à la lettre F. C'est dire que tous les lecteurs de ces lignes n'en verront jamais l'achèvement. Mais venons-en à la lexicographie patoise jurassienne.

Le précurseur Ferdinand Raspieler (1696-1762)

Le patois du district de Delémont est le premier des patois jurassiens qui ait fait l'objet d'un glossaire. Il est dû à Ferdinand Raspieler, curé de Courroux. Né à Saint-Ursanne² le 28 octobre 1696, il était le fils de Melchior Raspieler, chirurgien, et de Catherine Billier. (...)

Une activité spécifiquement rurale

LA VANNERIE

Dans son ouvrage monumental, consacré aux arts dans le Jura bernois et à Bienne (2 volumes 1937-1941), Gustave Amweg ne fait aucune mention de la vannerie. Il est vrai que cette activité ne s'est jamais pratiquée d'une façon industrielle, mais artisanale. Il est intéressant cependant de constater que *l'Indicateur commercial, industriel et agricole du canton de Berne*, dès sa fondation en 1898, contient l'adresse de plusieurs vanniers. Ainsi, on trouve dans cette première édition mention de : la vannerie de Moutier, ainsi que dans la même ville, les vanneries J. Clerc-Bengli ; Alfred Lœwer; Meister-Schild. A Porrentruy, sous le titre « vannier », on trouve Joseph Fride-lance.

Dans l'édition de 1911-1913, sont mentionnés à Saint-Imier, les vanneries Léon Grenier, Grosch et Greif, ainsi que Tissot-Kohler. Dans la même édition, on trouve à Delémont une femme qui exerce la profession : Louise Berdat, ainsi que : Julius Brann, Ch. Kuhnle et Meister-Schild. La même année, trois vanniers exercent à Asuel : Benoît, Emile et Valentin Eisen.

Jusqu'à nos jours, l'art de la vannerie subsiste toujours. Dans de nombreux villages, on trouve encore des personnes qui confectionnent paniers, crates, hottes, ou divers objets décoratifs, comme la petite brouette présentée dans ces pages, œuvre de feu Eugène Michel, de Courtedoux. Les nomades, qui vont de villes (...)



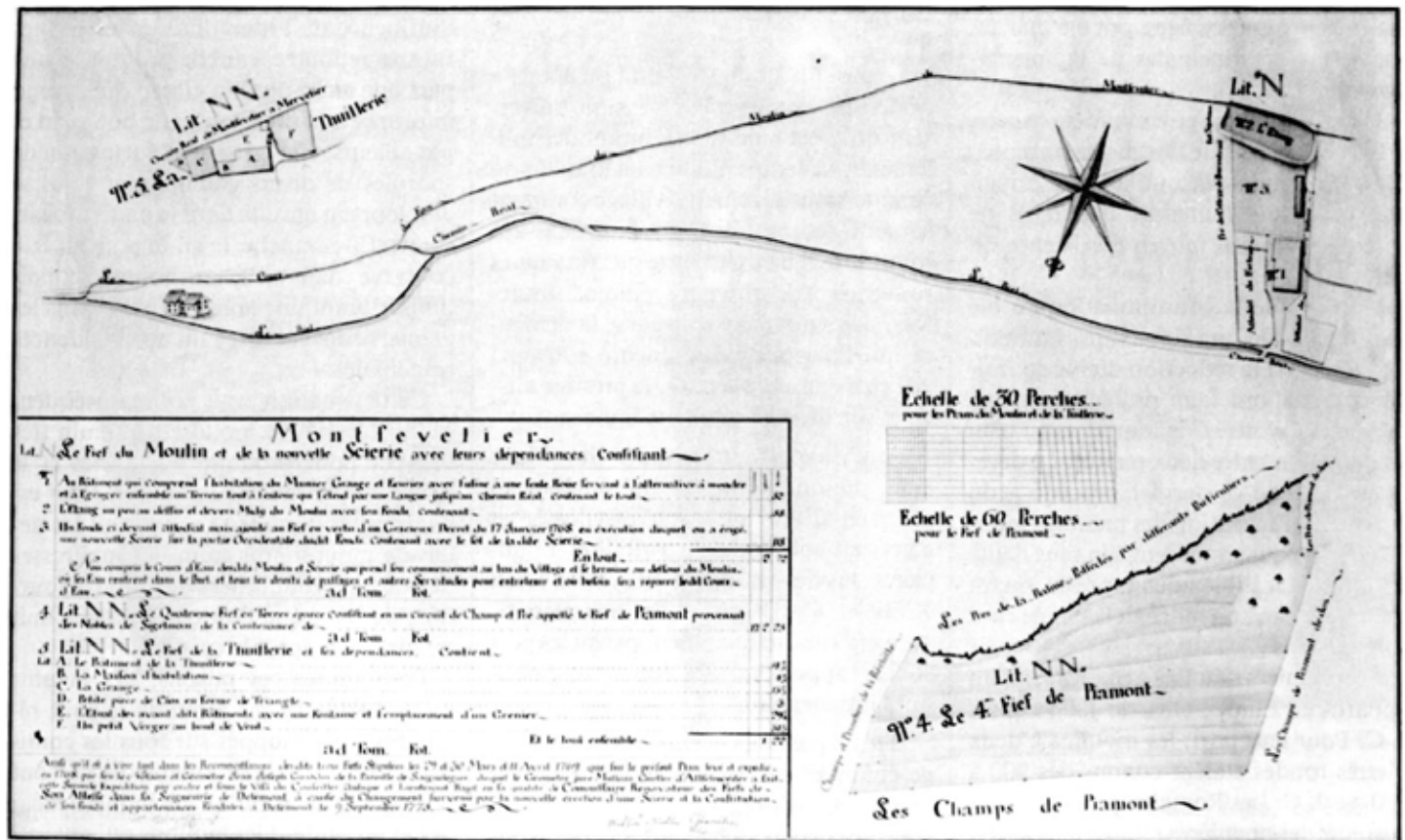
M. Eugène Michel, 86 ans, a confectionné des pièces uniques en vannerie dans le Jura.

LE MOULIN OUBLIÉ DE MONTSEVELIER

Moulin, tu dors ! Presque oublié, comme si ton passé avait filé entre les doigts des jeunes générations, lès engrenages et ta roue à aubes actionnés par les eaux pures du ruisseau voisin ont cessé depuis longtemps de chanter entre les murs

d'une vénérable demeure qui n'a gardé, de ses heures de gloire, que le nom. Moulin, tu dors ! Mais ton histoire vit toujours dans la mémoire de tes derniers serviteurs et, grâce à elle, nous allons te faire revivre, pour notre plaisir, mais aussi

pour que notre passé ne s'oublie pas à jamais. Avant de partir à la découverte de la vie qui entoura le Moulin de Montsevelier, faisons une brève escapade dans le passé lointain de l'homme, du froment, des céréales et des moulins. (...)



Plan géométrique du moulin de Montsevelier.

COUTUMES AU JOUR DES ROIS EN FRANCHE-COMTÉ ET EN AJOIE

L'on sait que la foi chrétienne et ses premières semences sont arrivées dans le sud de la France sous le règne de Marc Aurèle par l'évêque Pothin et plusieurs autres, mais c'est saint Irénée, évêque de Lyon, qui chargera saint Ferréol, prêtre, et le diacre saint Ferjeux d'annoncer l'Evangile dans la Séquanie, à l'orée du II^e siècle. Or la Séquanie, province de la Gaule romaine, s'étendait sur la Franche-Comté et une partie de l'Ajoie et des Franches-Montagnes actuelles et avait pour capitale Vesontio (Besançon).

De là nous vient que nos lointains ancêtres furent convertis à cette nouvelle religion au début du III^e siècle et que la fête de l'Epiphanie du 6 janvier y fut célébrée en mémoire des rois mages avec la dévotion qui subsiste encore de nos jours ici ou là.

Dans les temps passés, quelles étaient les coutumes et les festivités dans nos régions frontalières tant dans la montagne du Haut-Doubs qu'en Ajoie? La veille du jour des Rois, le 5 janvier, on faisait ainsi qu'au 31 décembre, des feux de joie sur les hauteurs des villages. On appelait ces feux des « failles » ou chez nous des «chavannes». Presque toute la population prenait part à ces réjouissances autour des bûchers qui flambaient, où on dansait et on criait de joie.

C'était dans la nuit du 5 janvier que les voyageurs attardés risquaient d'entendre passer dans le ciel la chasse du roi Hérode, Dans l'obscurité retentissaient des (...)



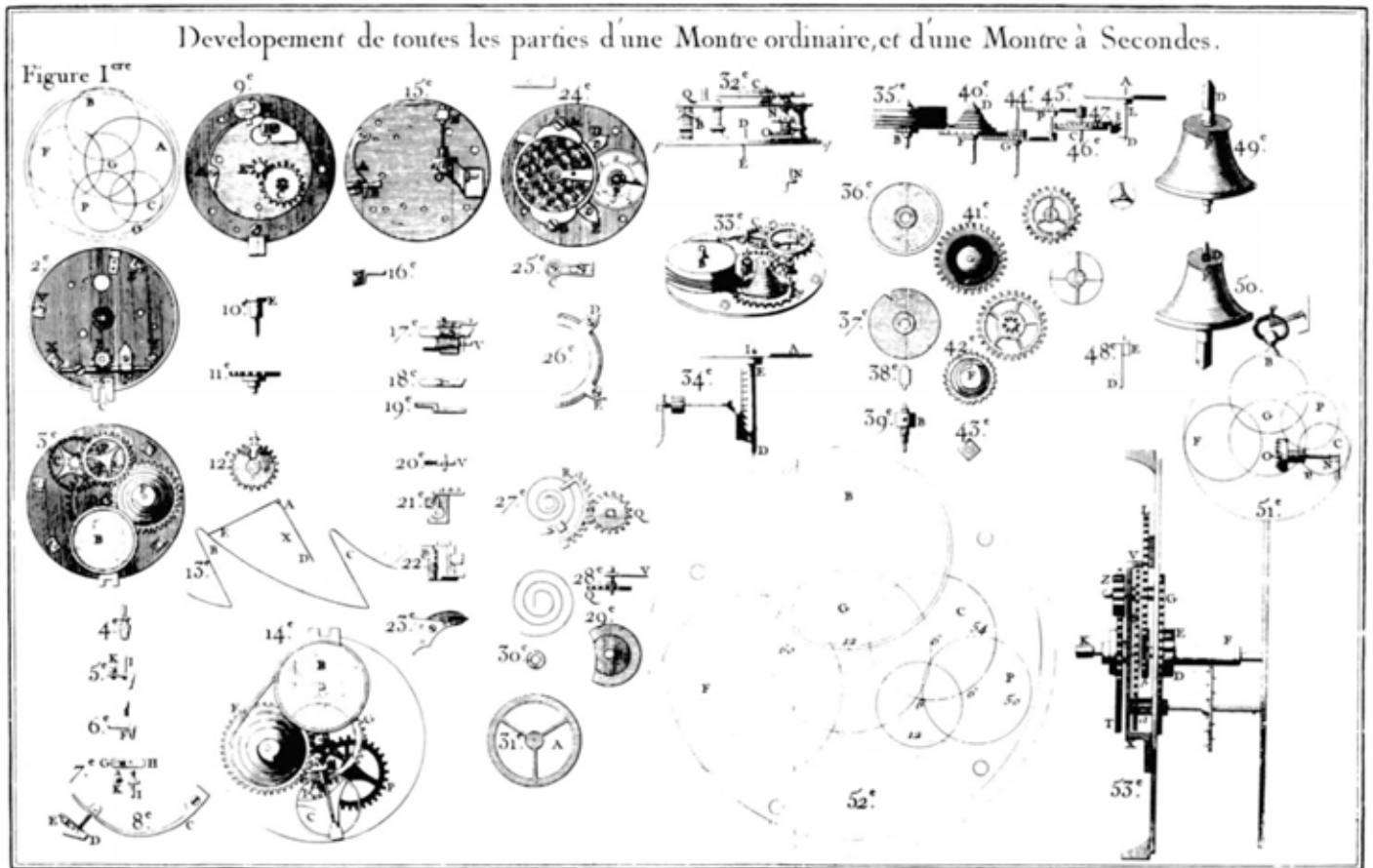
Rois des villes.

UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE D'HORLOGER AU XVIII^e SIÈCLE

Les traces écrites témoignant de l'implantation et du développement de l'horlogerie dans les Franches-Montagnes ne surabondent pas, loin de là. Il en reste

toutefois quelques bribes d'un type particulier: les contrats d'apprentissage et, ça et là, quelques contrats d'ordre économique. Ces actes se trouvent dans les pa-

piers des notaires déposés aux Archives de l'ancien Evêché de Baie à Porrentruy. Il faut les glaner en quelque sorte dans les liasses, car il n'y a que très peu de (...)



Plans d'un mouvement de montre du XVIII^e siècle comparable à ceux que l'apprenti François-Joseph Aubry était censé réaliser après deux ans de formation. (Traité d'horlogerie de 1755 par J.A. Lepaute, Paris)

UNE ÉOLIENNE AUX FRANCHES-MONTAGNES EN 1910

Les informations concernant les moulins, scieries, martinets, broyeurs, ribes, foulons, animés par la force hydraulique, sont nombreuses et bien connues. En revanche, dans le Jura, où l'eau est abondante, on possède peu de renseignements au sujet d'installations, utilisant d'autres formes d'énergie.

Le dossier B 239/2, «La Franche Montagne, fiefs communs», années 1566 à 1785, des Archives de l'ancien Evêché de Baie, nous fournit quelques indications. On y mentionne un moulin à chevaux (Rossmiihle) appartenant en 1619 à Baconat du Bémont et Rouhier de Muriaux. A la même époque, Franz Donzel des Breuleux, utilisait un moulin à bras (Handmiihle). En 1575 J. Gogniat de Muriaux, avait un moulin à vent. On appelle celui-ci éolienne, selon Eole, le dieu des vents.

Nous lisons dans «Musée Neuchâtelois» de 1937, page 152, que, en 1556 il a été accordé à Pierre Calame l'autorisation de construire près de sa maison «ung moullin soyt à engins, à bras ou à bestes et chevaulx».

Par bonheur, l'ancien facteur des Bois, Eugène Cattin, décédé en 1947, a photographié vers 1910, une éolienne constituée d'une structure en bois. A son sommet on peut voir six ailes équipées de voilures faites de lamelles en bois ou en tôle. Un gouvernail oriente automatiquement ces ailes face au vent. L'arbre moteur solidaire des ailes possède en son milieu un

engrenage qui entraîne un axe en fer descendant jusqu'au pied de l'ensemble. On ne distingue pas la machine à laquelle était destinée l'énergie. Grâce aux souvenirs de Monsieur Albert Boillat, âgé de nonante-neuf ans, habitant Les Bois, nous avons pu identifier cette photographie. Il s'agit de la ferme des Fonges située sur la commune des Bois, actuellement propriété de la commune de Muriaux, qui l'utilise comme bergerie. Monsieur Boillat se souvient de l'éolienne qui servait à concasser la pierre mise en tas, visible sur la gauche, pour la transformer en sable. D'autre part, les troncs d'arbres entreposés près des bâtiments permettent de supposer qu'une scierie fonctionnait aussi grâce à la force du vent qui souffle avec constance en cet endroit. Nous avons calculé la puissance mécanique théorique, disponible, exprimée en watts.

P = puissance

S = surface des ailes,
soit $6 \times 4 \text{ m}^2 = 24 \text{ m}^2$ (estimation)

V = vitesse du vent, 9 mètres par seconde.

Formule

$$\begin{aligned} P &= 0,37 SV^3 \\ &= 0,37.24.729 \\ &= 6473 \text{ watts.} \end{aligned}$$

Si l'on admet une perte de 50% (multiplicateur, transmission, etc.), il reste

donc environ 3000 à 4000 watts à disposition, selon les vents. Cette énergie est suffisante pour effectuer les travaux prévus par le constructeur.

Admirez l'ingéniosité et le savoir-faire technique des habitants du Haut-Plateau qui avaient réalisé cette curieuse et spectaculaire mécanique.

Roger Châtelain
Yves Gigon

*L'éolienne des Fonges (commune des Bois)
photographiée en 1910 par Eugène Cattin.
(Collection Roger Châtelain)*

Marché-Concours de Saignelégier

COMMENT LES JEUNES CAMPAGNARDS ONT AMENÉ LA COMMISSION À ORGANISER UNE COURSE DE CHEVAUX POUR EUX

C'était le dimanche 12 août 1934. J'avais 14 ans et j'étais un de ces heureux petits campagnards qui ont pris le départ de la première course de chevaux montés à cru.

Cette course n'a pas été inventée par M. A. Grimaître, le distingué président du Marché-Concours des années 30. Il a eu le grand mérite de l'avoir autorisée et doit en être remercié ; elle n'est pas davantage le résultat de savantes réflexions sur l'intérêt touristique d'une telle démonstration comme aurait pu l'imaginer la Commission des courses. Non, cette course est le fruit de l'amour des jeunes campagnards pour leur chevaux, mais aussi et surtout l'amour des chevaux pour leurs jeunes compagnons.



Saignelégier, place de la Réunion. Au centre, la ferme de ma cousine, Mme Régina Quenet, à gauche l'abattoir, à droite le pont de grange. Au rez on y voit la boucherie et l'appartement où habitait M. Trachsel; à l'étage, les appartements de mes cousines et sous le toit, les chambres des employés de la boucherie et de la ferme. Ces bâtiments ont été démolis en 1973 et remplacés par le Centre Coop.

Les acteurs

A cette époque, j'habitais Delémont. J'étais un élève du progymnase et, en été, nous avions six semaines de vacances que je passais régulièrement à Saignelégier chez ma cousine, Madame Régina Quenet. Elle était propriétaire d'un important ensemble immobilier au fond de la place du Marché (actuellement place du 23-Juin). Sur le domaine il y avait une ferme de trois logements, une boucherie, l'abattoir pour le gros et le petit bétail et en bordure de la voie du chemin de fer une petite maison louée à une famille

d'horlogers. Ces bâtiments ont été démolis en 1974 et remplacés par le supermarché Coop. La ferme était tenue par mon cousin Auguste Quenet, la boucherie et l'abattoir par Monsieur Trachsel. Je cite ces personnes parce qu'elles étaient influentes dans le village de Saignelégier ; Monsieur Trachsel était le président de la Commission des courses du Marché-Concours, tandis que mon cousin et son beau-frère M. Queloz de Saint-Brais étaient membres du Comité de réception des invités, des rôles qui leur con-

venaient fort bien; M. Queloz était député au Grand Conseil bernois et M. Quenet, en sa qualité de maquignon, entretenait des contacts privilégiés avec les personnalités suisses intéressées à l'élevage des chevaux.

Retrouvaille des cousins et des chevaux

Sitôt arrivé à Saignelégier pour y passer mes vacances, il y avait l'inévitable (...)